

— Le prince Georges de Galles continue à visiter le Canada. A Québec et à Montréal on lui a fait le meilleur accueil ; on a donné en son honneur force bals et force banquets.

— L'archevêque de Montréal est parti pour Rome, il y a quelques semaines, et celui d'Ottawa est allé le rejoindre. On dit que leur voyage a pour objet la division du diocèse de Montréal.

— Nous donnerons dans notre prochain numéro la liste des changements ecclésiastiques opérés dans l'archidiocèse de Québec. On en connaît déjà un certain nombre, mais nous préférons les faire tous connaître d'une fois à nos lecteurs.

Une bonne idée — L'honorable M. Louis Beaubien, dont tout le monde connaît la compétence en matière d'élevage et d'agriculture a construit l'été dernier des édifices assez considérables pour son haras national. Il a eu l'idée d'utiliser pour le public agricole l'expérience qu'il a acquise dans ces constructions, modifiant les dispositions de manière à convenir aux besoins de la culture pratiquée généralement dans ce pays. Il a eu en vue de réunir sous un même toit toutes les constructions nécessaires à un cultivateur. C'est le résultat de ce travail qu'il adresse aux maires et aux présidents des sociétés d'agriculture de la province, leur disant : "Si vous croyez que ce plan de grange puisse être de quelque utilité dans votre localité, je vous prie de le placer dans un endroit d'accès facile à tout le monde."

Statistiques religieuses — L'étude de la condition de l'Eglise catholique aux Etats-Unis est on ne peut plus consolante, quand on considère les obstacles énormes qui entravent quotidiennement son essor.

La population catholique des Etats-Unis est de huit millions trois cent mille, en chiffres ronds.

Le clergé séculier comprend 6,337 prêtres. Le clergé régulier se compose de 2176 religieux, appartenant à 25 communautés différentes ; en tout 8463 prêtres séculiers et réguliers, soit un prêtre pour 920 catholiques.

L'on compte 13 archidiocèses, 65 diocèses, 5 vicariats apostoliques et 2 préfectures apostoliques, y compris celle des îles de Hawaï, dépendante, sous le rapport religieux, de l'Eglise des Etats-Unis.

Il y a environ 400 prêtres français et canadiens-français disséminés dans tous les coins de ce vaste territoire. Voilà un état de choses qui est de nature à nous rassurer sur l'avenir religieux de nos compatriotes là-bas. Dans tous les cas, l'aide des ministres de Dieu ne leur fait plus défaut. Sous ce rapport ils sont même presque aussi bien partagés que les catholiques du Canada, dit le *Courrier du Canada*, à qui nous empruntons ces renseignements.

Ce dont les catholiques ont le plus à souffrir, aux Etats-Unis, c'est l'absence d'écoles catholiques. Ils ont à payer les taxes pour les écoles communes, qui sont protestantes ou athées, et à payer encore pour soutenir les écoles de leur croyance. Les Américains, qui se vantent d'entendre la liberté mieux que tous les autres peuples, pourraient, en nous imitant, faire un grand pas dans le

chemin de la vraie liberté. Ici, où la majorité est catholique, on ne force pas les dissidents à contribuer à l'entretien des écoles de la dénomination religieuse de la majorité des habitants. Le gouvernement de la province donne à chacun le secours qui lui appartient. Quand nos voisins auront sur ce sujet des vues aussi larges que nous, ils pourront nous inviter à l'annexion ; d'ici là, nenni.

La cause acadienne. — Nous voyons, avec regret, dans l'*Evangeline* du 1 courant, que l'illustre Archevêque de Halifax recommence encore ses doléances contre le Canada.

L'an dernier (*Evangeline*, août, 1889) le vénérable prélat débutait, dans cette voie étrange, par une lettre pleine de récriminations injurieuses, contre la France et le Canada, avec des allégués qui étaient au fond des accusations graves contre les anciens évêques de Québec et contre le clergé canadien tout entier. La conclusion finale portait que les Français, de toute nuance, sont des têtes chaudes, avec des imaginations gauloises, etc. Cette dernière boutade prête le flanc à de sévères ripostes, quand on se rappelle la nationalité de l'éminent archevêque ; mais nous avons pris le parti d'en rire.

Toutefois, sa lettre fut réfutée, dans un mémoire, sous forme de dialogue, entre un acadien et un canadien-français.

Comment nous a-t-on répondu ?

Par trois colonnes d'aménités personnelles.... mais, on n'a pas même tenté de contester les principes et les faits historiques qui s'y trouvent développés.

Quand un homme s'oublie au point de tenir un langage aussi déplacé, son interlocuteur doit conserver la dignité du silence ; c'est ce que nous avons fait.

Il y a des hommes qui excellent dans l'art de dire des injures ; ceux-là sont sûrs d'avoir toujours le dernier mot ; mais c'est une victoire qui fait peu d'honneur.

Il appert que, dans certaines régions, le dictionnaire des injures est volumineux. On s'en sert avantageusement, pour remplacer la science et la logique.

Cette année, l'illustre prélat revient à la charge et dénonce, dans un langage nuageux, les rapports dénaturés, les représentations criminelles, de la part de ces hommes qui sont présumentablement responsables, pour leurs paroles -- les rapports mensongers de ceux qui veulent induire les Acadiens en erreur, etc.

Il n'est pas nécessaire de présommer ; l'auteur du Dialogue assume la responsabilité de tout ce qu'il a écrit, et il invite tous les contradicteurs à contester, par des arguments historiques et philosophiques, tout ce qu'il a avancé.

Mais, quelles sont donc les représentations criminelles qu'on nous reproche ?

1. D'avoir affirmé qu'il n'y a, dans le diocèse de Halifax, ni collège, ni séminaire, dans le sens moral du mot.

Voyez le rapport officiel du diocèse, (Hoffman-Directory, 1891) et vous trouvez que c'est tout simplement une école tenue par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Il est vrai qu'on a suspendu à la muraille une enseigne, avec la désignation de *St. Mary's College*, mais une